

Obtention ou réactivation d'une clé électronique et tarifs

Important : La clé est à l'usage exclusif de l'utilisateur du débarcadère et des occupants de la même adresse et est strictement octroyée pour les embarcations inscrites à son nom au Registre.

Responsables des clés électroniques et du Registre des utilisateurs et des embarcations

Les responsables des accès au débarcadère sont Suzanne et Jean-Luc Tardif. Pour prendre rendez-vous avec eux, appeler au 418 335-1028.

****** Il faut planifier 72 heures pour l'activation de la clé au système ******

Afin de garder à jour le registre, veuillez aviser les responsables si une de ces situations survient :

- Acquisition d'une nouvelle embarcation (présenter le certificat d'enregistrement aux responsables).
- Vente d'une embarcation.
- Vente de la résidence (clé non transférable).
- Plus besoin de votre clé.

JE POSSÈDE DÉJÀ MA CLÉ, COMMENT PUIS-JE LA FAIRE RÉACTIVER ?

Résidents du lac du Huit et résidents d'Adstock

La réactivation des clés d'accès pour ces résidents est de **50 \$**, ce qui représente le paiement de la cotisation annuelle à l'APEL du Huit pour les résidents du lac.

Dans le premier trimestre de l'année, un courriel est envoyé aux utilisateurs du débarcadère pour les inviter à payer leur cotisation pour le 1^{er} avril. L'information est également publiée dans la page Facebook de l'APEL : *Les résidents du lac du Huit*. Il faut attendre le message avant de payer sa cotisation. Ceux qui auront fait leur paiement verront leur clé réactivée le 15 avril.

Vous détenez une clé et n'avez pas vu notre courriel ? Surveillez votre boîte de courriels indésirables (pourriels), il pourrait s'y trouver.

Si vous avez manqué la date limite de paiement pour la réactivation des clés en lot, il vous sera possible de payer votre cotisation aux responsables des clés et du registre en prenant rendez-vous avec eux pour faire réactiver votre clé. Il faut compter 72 heures pour une réactivation.

Personnes de l'extérieur possédant une clé électronique

Si vous avez vu l'invitation à faire réactiver votre clé électronique dans notre page Facebook *Les résidents du lac du Huit*, vous pouvez voir votre clé réactivée le 15 avril en payant le tarif de réactivation annuelle qui s'applique à votre situation **avant le 1^{er} avril**.

Après cette date, vous devrez prendre rendez-vous avec les responsables des clés et du registre et faire votre paiement par chèque ou en argent auprès d'eux.

QUE FAIRE POUR OBTENIR UNE CLÉ ÉLECTRONIQUE POUR LE DÉBARCADÈRE ?

Pour avoir accès au lac par le débarcadère, vous devez:

- Contacter les responsables des clés et du registre pour prendre rendez-vous (voir ci-haut).
- Imprimer, lire et signer la ***Politique d'accès au débarcadère***.
- Remplir le formulaire d'enregistrement des embarcations inclus dans la politique;
Exemples de renseignements à fournir sur les embarcations :

Ponton de 24 pieds Princecraft noir, moteur de 90 HP
Motomarine Seadoo Vert et jaune, 3 places, 230HP Evinrude
Chaloupe de pêche en aluminium 14 pieds, 9,0 HP Mercury
* Numéro d'enregistrement inscrit sur l'embarcation.

- Lors du rendez-vous, apporter avec vous :
 - la Politique à signer;
 - une preuve de résidence;
 - le certificat d'enregistrement de votre ou de vos embarcations; et
 - un montant unique de 100 \$ pour la clé, plus la tarification indiquée pour son activation, selon votre catégorie d'utilisateur (voir plus bas).
 Vous devez payer en argent ou par chèque uniquement.

Notes

Pour les personnes qui ne peuvent imprimer l'entente, une copie sera fournie par les responsables des clés et du registre pour être remplie sur place.

Vous avez déjà une clé électronique à votre nom et à votre adresse ? Vous devez la faire réactiver uniquement.

TARIFICATION

Vous devrez faire votre paiement **en argent ou par chèque** à l'ordre de APEL du Huit.

Riverains du lac du Huit et résidents d'Adstock (avec preuve de résidence)	Un montant unique de 100 \$ pour l'acquisition de la clé électronique et un tarif annuel déterminé par l'APEL pour son activation.
Résidents de l'extérieur d'Adstock (visiteurs, locataires)	Un montant unique de 100 \$ pour l'acquisition de la clé électronique. Un tarif annuel pour son activation : <ul style="list-style-type: none"> • 25 \$ par jour pour les pêcheurs, embarcation motorisée ou non (maximum 16 pieds et moteur de moins de 15 forces); • 75 \$ par jour pour les embarcations motorisées; • 350 \$ pour un accès saisonnier; • 50 \$ pour un accès saisonnier pour les embarcations non-motorisées (canoës, kayaks, pédalos, voiliers...). Le paiement doit être fait en argent ou par chèque aux responsables du Registre des utilisateurs et des embarcations. Pour plus d'information consultez notre site Web : www.apelduhuit.com , onglet Accès au lac.

Ainsi, après l'acquisition de leur clé, les utilisateurs n'ont qu'à défrayer le coût d'activation annuel pour accéder au débarcadère.

Notes sur les clés électroniques

Les clés et les tarifs d'activation saisonniers ne sont pas remboursables.

Des frais de 25 \$ sont requis pour le remplacement d'une clé perdue ou endommagée.

En cas de désactivation d'une clé pour non-respect des conditions de la Politique d'accès signée, les frais pour la réactiver seront de 200 \$.

VIGNETTE

Une vignette identifiant chaque embarcation inscrite au registre est remise avec la clé électronique. Elle témoigne de votre achat de clé et de votre contribution à la préservation de notre lac.

LES MODES DE PAIEMENTS

Tout paiement aux responsables des clés et du registre doit être fait en argent ou par chèque lors de votre visite (acquisition d'une clé ou réactivation après le 31 mars).

Pour payer sa cotisation ou pour la réactivation d'une clé avant le 1^{er} avril:

Par virement Interac

Au courriel : louise.d.nolet@gmail.com

Question de sécurité, inscrire votre rue au lac. ex. :des Grives

Réponse de sécurité: votre numéro de porte, ex. : 999

** Si vous payez pour une autre personne, utilisez la case «Message au destinataire» sous votre montant à payer pour nous en informer.*

Par chèque

À : APEL du Huit, en inscrivant au bas du chèque votre adresse

Exemple : 999 des Grives

Poster au 1025, Chemin du Lac du Huit, Adstock, G0N 1S0